


MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA A SIGNER ET JOINDRE ABSOLUMENT UN RIB DU COMPTE A PRELEVER.

Informations facultatives :

Les données Tiers débiteurs et Tiers créancier sont des données facultatives :

- Tiers débiteur à compléter pour indiquer le débiteur final s'il est différent du titulaire du compte à prélever
- Tiers créancier à compléter pour indiquer le créancier d'origine s'il est différent du créancier qui génère le prélèvement (qui agit pour compte de...)

Mandat de prélèvement SEPA  <small>Single Euro Payments Area</small>	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) <u>AFRG</u>	AFRG 3 allée de la charmille 44140 Geneston
	à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de <u>L'AFRG</u>	
Référence unique du mandat :	Identifiant créancier SEPA :FR38ZZZ558628	
Débiteur :	Créancier :	
Votre Nom	Nom	<u>AFRG</u>
Votre Adresse	Adresse	<u>3 allée de la charmille</u>
Code postal	Code postal	<u>44140</u> Ville <u>Geneston</u>
Pays	Pays	<u>France</u>
IBAN	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
BIC	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
Tiers débiteur	Paiement : <input type="checkbox"/> Récurrent/Répétitif <input type="checkbox"/> Ponctuel	Tiers créancier
A :	Le :	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Signature :		Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Veillez compléter tous les champs du mandat.		
<small>Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification prévus aux articles 38 et suivants de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.</small>		